

Comment saisir un bon d'enlèvement

Pour rappel, un bon d'enlèvement correspond à un retrait effectué directement chez le fournisseur. Il remplace le carnet à souche.

Il a valeur de commande pour le fournisseur grâce au numéro unique qui est généré par l'application.

1- Rendez-vous dans le module « Chantier », sélectionnez le projet puis « Activité du jour ».



2- Créer votre bon d'enlèvement





3- Compléter le bon d'enlèvement

Cliquez sur le bon créé pour le remplir

😑 🖄 🏯	
Chantier sélectionné	
14 LOG JUVISY - Couverture	
< lundi 03 juin 2024	
s in Bon d'enlèvement 🔜 🥝 🐔	
Bon d'enlèvement BEO0009 03/06/2024 - Fournisseur de CAPTIEUX Statut : À compléter	
+	
Activité Documents d'appro/mat Matériel Déchets	
← BON D'ENLÉVEMENT 🖬 🧖	
< lundi 03 juin 2024	
Chantier	
14 LOG JUVISY - Couverture	
Bon d'enlèvement	
BE00009	
Fournisseurs	
CAPTIEUX 🗸	
Photos	
Prendre une photo	
Réference fournisseur	
Montant H.T	

Une fois le BE envoyé, il est visible dans Optim'BTP et devient non modifiable dans l'application mobile (Etat : **envoyé**)

Le bouton d'enregistrement permet de maintenir le BE en *non complet le* temps d'éventuelles modifications. (Etat : **en cours**)

Un BE est complet s'il

a au moins 1 des 3 éléments ci-dessous :

- Réf fournisseur
- Photos
- Montant HT

Le bon d'enlèvement peut être supprimé tant qu'il n'a pas été envoyé sur Optim'BTP Entreprise.